

PLU de Cussac-Fort-Médoc : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 novembre 2019

Le document d'urbanisme en vigueur à Cussac-Fort-Médoc (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 11 juillet 2018. Il délimite 69 zones, dont 27 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 novembre 2019.

- Le PLU de Cussac-Fort-Médoc s'applique dans sa version du 11 juillet 2018.
- Il délimite 69 zones : 27 urbaines (U), 6 à urbaniser (AU), 11 agricoles (A) et 25 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Cussac-Fort-Médoc occupe le rang 132 par le nombre de zones délimitées : 14 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 186 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Cussac-Fort-Médoc depuis 2013, pour 160 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	69 zones
Zones urbaines (U)	27 zones
Zones à urbaniser (AU)	6 zones
Zones agricoles (A)	11 zones
Zones naturelles (N)	25 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CUSSAC-FORT-MEDOC
Version du	11 juillet 2018
Partition GPU	DU_33146
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_33146/17680788adfafe71a67235b29b0620e4/33146_reglement_20180711.pdf

Les risques naturels et technologiques à Cussac-Fort-Médoc

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Feu de forêt, Nucléaire
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	14 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er février 2012
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/cussac-fort-medoc-33146>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

Le site patrimonial remarquable de Cussac-Fort-Médoc

Sites patrimoniaux remarquables	1 site
Plan de gestion en vigueur	AVAP
Première protection créée le	27 juin 2017
Plan en vigueur du	27 juin 2017

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UA, UAp, UB, UBp, UC, UCp, UE, UEp, UX
Nomenclature des zones à urbaniser	1AUa, 1AUB, 2AU, 2AUX

Situation administrative

Code INSEE	33146
Code postal	33460
Intercommunalité	CC Médoc Estuaire
Département	Gironde
Région	Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	69 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	69 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	69 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Arcins (5,2 km)	29 zones
Soussans (7,8 km)	42 zones
Margaux-Cantenac (10,1 km)	52 zones
Arsac (15,0 km)	50 zones
Macau (15,3 km)	46 zones
Ludon-Médoc (18,8 km)	57 zones
Le Pian-Médoc (18,8 km)	119 zones
Saint-Seurin-de-Cursac (8,9 km)	42 zones
Pauillac (8,9 km)	76 zones
Saint-Laurent-Médoc (10,4 km)	168 zones
Anglade (12,2 km)	33 zones
Blaye (4,8 km)	72 zones
Cissac-Médoc (13,8 km)	57 zones
Cartelègue (14,1 km)	135 zones
Castelnau-de-Médoc (14,9 km)	86 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/cussac-fort-medoc-33146>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.